

2024/2025

A large stag with impressive antlers is the central focus of the image, standing in a field of tall grass. The stag's head is turned slightly to the left, and its antlers are large and branching. The background is a soft-focus field of tall grass. The overall tone is natural and serene.

OFFRE TARIFAIRE RELATIVE AUX SERVICES EN MATIERE DE TOURISME DE CHASSE

ORGANISÉ PAR L'INTERMÉDIAIRE DU BUREAU DE TOURISME DE CHASSE "Roztocze"

Liste de prix pour les districts forestiers de Rudnik et Lubartów

REGIONALNA DYREKCJA LASÓW PAŃSTWOWYCH W LUBLINIE

ul. Czechowska 4, 20-950 Lublin,

tel: +48 81 532 70 37, m. +48 570 567 000, e-mail: hunting@lublin.lasy.gov.pl, www.lublin.lasy.gov.pl

Procéder à une commande de chasse

1. Les commandes de chasse se font par écrit:
par e-mail: hunting@lublin.lasy.gov.pl
ou par la poste traditionellen auprès de
Regionalna Dyrekcja Lasów Państwowych w Lublinie
Biuro Turystyki Myśliwskiej "ROZTOCZE",
ul. Czechowska 4, 20-950 Lublin
veuillez bien indiquer:
 - a. noms, prénoms et adresses des participants
 - b. dates de séjour
 - c. nombre et animaux par espèce à prélever
 - d. type de prestations (restauration, type de chambres, nombre de jours de chasse, transfert aéroport - domaine de chasse, ect.)
 - e. copie de document permis de chasse en cours de validité et votre permis de détension d'arme de chasse, carte européenne d'armes à feu - concerne chasseurs ressortissants étrangers (chasseurs résidents polonais sont tenus à presenter des documents nécessaires avant l'action de chasse et faire une déclaration appropriée).
2. L'acheteur est censé faire un versement de l'acompte sur le compte de l'organisateur de la chasse 30 jours avant le séjour de chasse. Pour des commandes qui interviennent dans un court délai avant la chasse, l'acompte doit être versé immédiatement. Le non paiement de l'acompte à la date convenue autorise le BTM "Roztocze" L'Office de Tourisme de Chasse à l'annulation de la chasse.
3. Pour des arrivées tardives et départs anticipés, organisateur facturera les frais supplémentaires d'annulation, maximum 2 jours de séjour complet et d'organisation de la chasse individuelle par personne.
4. En cas d'annulation de la chasse durant les 30 jours de la date de chasse, votre acompte reste dans la disposition de l'organisateur de la chasse.
5. Prestations non énumérées à la liste font l'objet d'un devis individualisé.

Contact:

Office de Tourisme de Chasse „ROZTOCZE”

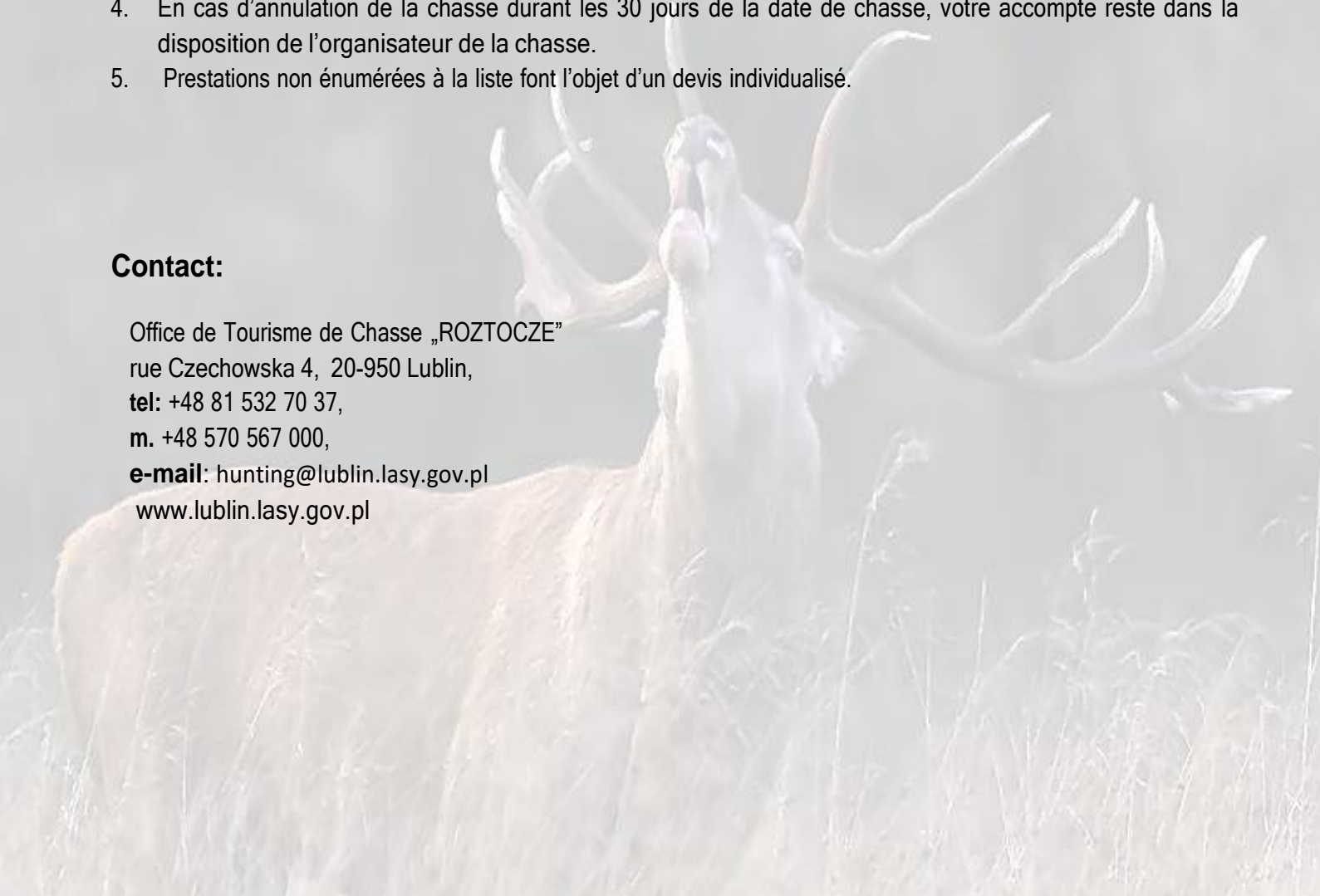
rue Czechowska 4, 20-950 Lublin,

tel: +48 81 532 70 37,

m. +48 570 567 000,

e-mail: hunting@lublin.lasy.gov.pl

www.lublin.lasy.gov.pl



No	Services relatifs au tourisme de chasse	Tarifs en PLN	
I – Prestations de séjour – une nuitée (1 personne / 1 jour)¹⁾			
1.	Pavillons de chasse, catégorie "3 feuilles de chêne"	180,-	
	a supplément une suite	30,-	
	b supplément chambre individuelle	30,-	
2.	Pavillons de chasse, catégorie "2 feuilles de chêne"	120,-	
	a supplément chambre individuelle	30,-	
3.	Enfants moins de 4 ans	gratuit	
4.	Restauration:		
	a petit-déjeuner	70,-	
	b déjeuner	110,-	
	c dîner	70,-	
	d collation et dîner	130,-	
	e enfants jusqu'à 12 ans	réduction de 30%	
5.	Guide-interprète	Chasse individuelle	Chasse en battue
	Tarif par jour, indépendamment du nombre des chasseurs	700,-	700,-
II – Organisation de la chasse (1 personne / 1 jour)²⁾			
1.	Chasse individuelle au grand gibier	420,-	
	a Chasse avec la participation d'un chien de chasse	600,-	
2.	Chasse individuelle au petit gibier	250,-	
	a Location de chien de chasse au petit gibier – tarif par jour	300,-	
3.	Chasse en battue		
	a groupes jusqu'à 10 personnes – tarif par 1 jour	8 000,-	
	b groupes de plus de 10 personnes – tarif par 1 personne	800,-	
	c au petit gibier – tarif par 1 personne	300,-	
	d. Chasse individuelle sans accompagnant	100,-	
III – Taxe de prélèvement ⁴⁾			
1.	Cerfs		
	a cerf blessé	2 700,-	
	b biche ou faon de cerf blessé(e)	400,-	
2.	Trophée cerf ⁵⁾		
	a trophée jusqu'à 2 kg	1 500,-	
	b trophée de 2,01 à 2,49 kg	2 000,-	
	c trophée de 2,50 à 2,99 kg	3 000,-	
	d trophée de 3,00 à 3,49 kg	3 500,-	
	e trophée de 3,50 à 3,99 kg	4 000,-	
	f trophée de 4,00 à 4,49 kg	4 500,-	
	g trophée de 4,50 à 4,99 kg	5 000,-	
	h trophée de 5,00 à 5,99 kg	5 300,- + 12,- pour chaque 0,01 kg au dessus de 5,00 kg	
	i trophée de 6,00 à 6,99 kg	6 400,- + 28,- pour chaque 0,01 kg au dessus de 6,00 kg	
	j trophée de 7,00 à 7,99 kg	9 200,- + 35,- pour chaque 0,01 kg au dessus de 7,00 kg	
	k trophée de 8 kg et plus	13 200,- + 50,- pour chaque 0,01 kg au dessus de 8,00 kg	
3.	Biche et jeune de cerf	Chasse individuelle	Chasse en battue
	a trophée – sabots	400,-	400,-
4.	Daim		
	a daim blessé	1 500,-	
	b daine ou faon de daim blessé (e)	400,-	

5.	Trophée daim⁵⁾	
a	trophée jusqu'à 1,49 kg	2 000,-
b	trophée de 1,50 à 2,49 kg	3 000,- + 15,- pour chaque 0,01 kg au dessus de 1,50 kg
c	trophée de 2,50 à 2,99 kg	4 400,- + 19,- pour chaque 0,01 kg au dessus de 2,50 kg
d	trophée de 3 kg et plus	6 000,- + 48,- pour chaque 0,01 kg au dessus de 3,00 kg
6.	Daine et faon de daim	Chasse individuelle Chasse en battue
a	Trophée - sabots et canines	400,- 400,-
7.	Chevreuril	
a	brocard blessé	650,-
b	chevrette ou chevillard blessé	150,-
8.	Trophée brocard⁶⁾	
a	trophée jusqu'à 149 g	300,-
b	trophée de 150 à 199 g	450,-
c	trophée de 200 à 299 g	550,- + 4,50 pour chaque 1 g au dessus de 200
d	trophée de 300 à 349 g	1 000,- + 12,- pour chaque 1 g au dessus de 300
e	trophée de 350 à 399 g	1 600,- + 24,- pour chaque 1 g au dessus de 350
f	trophée de 400 à 499 g	2 800,- + 40,- pour chaque 1 g au dessus de 400
g	trophée de 500 g et plus	6 800,-
h	trophée de brocard à perruque	4 000,-
9.	Chevrette, Chevillard	
a	Trophée - sabots	200,-
10.	Sanglier⁶⁾	
a	sanglier blessé	400,-
	Trophée, défenses de sanglier jusqu'à 13,99 cm:	
b	poids de sanglier jusqu'à 29,99 kg	200,-
c	poids de sanglier de 30,00 à 49,99 kg	300,-
d	poids de sanglier de 50,00 à 79,99 kg	700,-
e	poids de sanglier de 80 kg et plus	1 100,-
	Trophée, longueur défenses de sanglier:	
f	de 14,00 à 15,99 cm	1 860,-
g	de 16,00 à 20,00 cm	2 340,- + 60,- (pour 1 mm au dessus de 16 cm)
h	de 20,00 cm et plus	4 740,- + 72,- (pour 1 mm au dessus de 20 cm)
11.	Petit gibier	
a	renard (crâne) ⁸⁾	0,-
b	chien viverrin (crâne) ⁸⁾	0,-
c	blaireau (crâne)	100,-
d	martre (crâne)	0,-
e	putois (crâne)	0,-
f	rat musqué (peau)	30,-
g	lièvre (peau)	100,-
h	oie cendrée (plumage)	60,-
i	canard colvert (plumage)	20,-
j	faisan (plumage)	45,-
k	perdrix (plumage)	20,-
l	bécasse (plumage)	10,-

	l	pigeon ramier (plumage)	10,-
	m	foulque (plumage)	10,-
	n	gélinotte des bois (plumage)	80,-
IV – Achat de venaison ou de peau			
1.	a	peau brute	25,- pour 1 kg
	b	carcasse de sanglier, cerf, daim, chevreuil	selon tarif établi par une agence territoriale, prix par 1 kg
	c	oie	30,- / 1 pièce
	d	faisan, perdrix, canard colvert, pigeon ramier, becasse et gélinotte des bois.	20,- / 1 pièce
	e	lièvre	50,- / 1 pièce
V - Transport:			
1.	Location véhicule (le tarif est applicable indépendamment du nombre de passagers, type de tarif à choisir avant la chasse):		
	a	voiture 4x4 – le prix au kilomètre	4,00 pour 1 km
	b	voiture 4x4 – le prix forfaitaire	400,- pour 1 jour
	c	voiture – transfert aéroport	3,00,- pour 1 km
	d	BUS avec chauffeur - transfert aéroport	5,- pour 1 km
	e	location calèche	110,- pour 1 heure
VI – Frais de dossier (versement unique par 1 chasseur)			
1.	a	chasse individuelle	150,-
	b	chasse en battue	250,-
VII – Réductions			
1.	a	cerf coiffé - de 15.01 à 28.02	-20%
VIII – Des services supplémentaires			
1.	Les tarifs pour les prestations non mentionnées dans l'offre sont convenus individuellement avec le donneur d'ordre.		

1) Nuitée à partir de 13:00 jusqu'à 11:00 du matin

2) Dans le tarif organisation de la chasse sont compris: les activités de préparation de terrain de chasse, le guide de chasse (1 sur 1), la recherche de l'animal, l'éviscération et la préparation de l'animal au transport, la remise du certificat. En référence à la chasse en battue, dans le tarif sont également compris les frais de transport et de repas du midi, les prestations des rabatteurs et conducteurs de chien de chasse, la présentation du tableau de chasse et la remise de médailles souvenirs.

3) Concerne membres de la Fédération Nationale des Chasseurs qui chassent les cervidés non trophées, sangliers et nuisibles. Dans le tarif ne sont pas compris les frais des activités de l'éviscération et transport du gibier.

4) Dans le tarif pour le trophée sont compris les frais de préparation du trophée et son stockage, la cotation initiale du trophée selon les normes du C.I.C. et la remise de certificat. Le certificat est émis obligatoirement pour les trophées (ramure de cerf, palmures de daim, ramure de brocard, défenses de sanglier) lesquelles par une cotation initiale sont classés médaille d'or, d'argent ou bronze. Si le trophée n'entre pas dans la catégorie médaille, le certificat peut être délivré à la demande de chasseur.

5) Le prix est calculé au poids du trophée (le crâne entier avec un os nasal et mâchoire supérieure). Le poids est mesuré par une commission pour la mensuration des trophées qui se tient 24 heures après la préparation du trophée (séchage à température ambiante). Si les mensurations ont lieu dans un autre délai, la commission fait des ajustements de poids éventuelles.

6) Le prix du trophée est basé au poids net, à savoir le poids total du trophée (crâne entier avec os nasal et mâchoire supérieure) pesé par une commission pour la mensuration des trophées qui se tient 24 heures après la préparation du trophée (séchage à température ambiante) et minoré de 90g.

7) Le prix du trophée est calculé moyennant une longueur des défenses, mesurée sur la courbure extérieure. Les truies peuvent bénéficier d'une surtaxe sur le tir des truies dont le taux est fixé par les gestionnaires de l'OHZ-LP. Est considérée comme truie une femelle sanglier âgée d'au moins 3 ans.

8) Dans le cas de la préparation de trophée (crâne) le tarif est de 50,00 PLN

9) Si la chasse individuelle est liée à la chasse en battue dans le cadre de la même commande de chasse, les frais d'immatriculation sont facturés une seule fois comme pour la chasse en battue.

Formule Chasse individuelle du cerf

Prix de la formule – 6 000,-

1. Période de chasse: du 10.10. au 28.02.
2. Forfait inclus:
 - 3 jours organisation de chasse avec transport et frais de dossier.
 - prélèvement 1 cerf, trophée jusqu'à 4,99 kg
 - prélèvement 2 animaux grand gibier non trophée (daine et faon de daim, biches et faons de cerf, chevrettes et chevillards, sangliers - longueur défenses jusqu'à 13,99 et poids jusqu'à 49,99 kg)
 - prélèvement nuisibles: renards, blaireaux et chiens viverrins.
3. Taxe de tir pour prélèvement de cerf, poids de ramure supérieur à 4,99 kg:
 - de 5,00 à 5,99 kg - 1 850 ,- + 12,- pour chaque 0,01 kg au dessus de 5,00 kg
 - de 6,00 à 6,99 kg - 3 000 ,- + 28,- pour chaque 0,01 kg au dessus de 6,00 kg
 - de 7,00 à 7,99 kg - 5 750 ,- + 35,- pour chaque 0,01 kg au dessus de 7,00 kg
 - 8 kg et plus - 9 600 ,- + 50,- pour chaque 0,01 kg au dessus de 8,00 kg
4. Taxe de tir pour prélèvement de sanglier, longueur de défenses supérieure à 13,99 cm ou le poids de sanglier supérieur à 49,99kg:
 - défenses, longueur jusqu'à 13,99 cm - poids de sanglier de 50,00 à 79,99 kg - 180,-
 - défenses, longueur jusqu'à 13,99 cm - poids de sanglier supérieur à 80 kg - 480,-
 - défenses, longueur de 14,00 à 15,99 cm - 960,-
 - défenses, longueur de 16,00 à 20,00 cm - 1 560,- + 60,- (pour chaque 1 mm au dessus de 16 cm)
 - défenses, longueur supérieure à 20,00 cm - 2 160,- + 72,- (pour chaque 1 mm au dessus de 20 cm)
5. Type de chasse: approche, affût, véhicule.
6. Pour extension du séjour de chasse s'appliquent les taxes de séjour et organisation de chasse indiquées dans une offre tarifaire.
7. Taxe de tir, deuxième trophée de cerf, poids de trophée jusqu'à 4,99 kg, tarif 2 750 zł
8. Dans le cas de non prélèvement de cerf coiffé, le tarif de la formule est réduit de 3 000 zł.

Services non énumérées dans la formule seront calculées conformément aux prix indiqués dans une offre tarifaire.

Formule Chasse individuelle du brocard

Prix de la formule – 5 500,-

1. Période de chasse du 11.05. au 30.09.
2. Forfait inclus:
 - 2 jours organisation de chasse avec transport et frais de dossier.
 - prélèvement 3 brocards, trophée jusqu'à 349 g net
 - 2 sangliers - longueur défenses jusqu'à 13,99 et poids jusqu'à 49,99 kg
 - prélèvement nuisibles: renards, chiens viverrins
3. Taxe de tir pour prélèvement de brocard, poids supérieur à 349 g net:
 - de 350 g à 399 g - 850,-
 - de 400 g à 499 g - 2 300,-
 - 500 g et plus - 3 200,-
4. Taxe de tir pour prélèvement de sanglier, longueur de défenses supérieure à 13,99 cm ou le poids de sanglier supérieur à 49,99kg:
 - défenses, longueur jusqu'à 13,99 cm - poids de sanglier de 50,00 à 79,99 kg - 180,-

- défenses, longueur jusqu'à 13,99 cm - poids de sanglier supérieur à 80 kg - 480,-
 - défenses, longueur de 14,00 à 15,99 cm - 960,-
 - défenses, longueur de 16,00 à 20,00 cm - 1 560,- + 60,- (pour chaque 1 mm au dessus de 16 cm)
 - défenses, longueur supérieure à 20,00 cm - 2 160,- + 72,- (pour chaque 1 mm au dessus de 20 cm)
5. Type de chasse: approche, affût, véhicule
 6. Si un seul brocard est prélevé, le tarif de la formule est réduit de 1 600 zł.
 7. Dans le cas de non prélèvement de brocard, le tarif de la formule est réduit de 2 700 zł.

Services non énumérés dans la formule seront calculés conformément aux prix indiqués dans une offre tarifaire.

Chasse individuelle du brocard – offre au forfait

Tarif pour le trophée de brocard,:

- trophée jusqu'à 349 g net - 1 500,-
- trophée de 350 g net et plus - 3 000,-

Prestations de séjour: hébergement, restauration, organisation de la chasse, véhicule pour les déplacements liés à la chasse, frais de dossier et guide-interprete seront calculés conformément aux prix indiqués dans une offre tarifaire.

Chasse individuelle du sanglier et des cervidés non trophée

Prix de la formule – 1900 zł

1. Période de chasse:
 - sangliers - durant toute l'année
 - biches et daines - du 01.10. au 15.01 de l'année suivante
 - faons de cerf et faons de daim - du 01.10. au 28.02 de l'année suivante
 - chevrettes et chevrillards - du 01.10. au 15.01 de l'année suivante
2. Forfait inclus:
 - 3 jours organisation de chasse (sans transport *) avec frais de dossier.
 - prélèvement 5 animaux grand gibier non trophée:
 - sangliers - longueur défenses jusqu'à 13,99 et poids jusqu'à 49,99 kg
 - cervidés: biches et faons de cerf, daines et faons de daim, chevrettes et chevrillards
 - prélèvement nuisibles: renards, blaireaux et chiens viverrins.
2. Taxe de tir pour prélèvement de sanglier, longueur de défenses supérieure à 13,99 cm ou le poids de sanglier supérieur à 49,99 kg:
 - défenses, longueur jusqu'à 13,99 cm - poids de sanglier de 50,00 au 79,99 kg - 180,-
 - défenses, longueur jusqu'à 13,99 cm - poids de sanglier supérieur à 80 kg - 480,-
 - défenses, longueur de 14,00 à 15,99 cm - 960,-
 - défenses, longueur de 16,00 à 20,00 cm - 1 560,- + 60,- (pour chaque 1 mm au dessus de 16 cm)
 - défenses, longueur supérieure à 20,00 cm - 2 160,- + 72,- (pour chaque 1 mm au dessus de 20 cm)
5. Dans le cas de non prélèvement des animaux grand gibier, le tarif de la formule est réduit de 350 zł.
6. Pour extension du séjour de chasse s'appliquent les taxes de séjour et organisation de chasse indiquées dans une offre tarifaire.
7. Type de chasse: approche, affût, véhicule.

* - le chasseur peut se servir de sa voiture.

Services non énumérés dans la formule seront calculés conformément aux prix indiqués dans une offre tarifaire.

Chasse collective – 2 jours

Prix de la formule – groupes de 15 personnes: 4 100,- par chasseur
Prix de la formule – groupes supérieures à 15 personnes: 3 900,- par chasseur

1. Période de chasse: de 15.10. au 15.01.
2. Forfait inclus:
 - 2 jours organisation de la chasse collective, 2 nuitées - hébergement en pension complète (dîner le jour d'arrivée, petit-déjeuner, repas du midi, collation et dîner après la chasse), frais de dossier.
 - prélèvement 4 cerf sélectifs, trophée jusqu'à 3,99 kg pour le groupe.
 - prélèvement 4 animaux grand gibier non trophée: (en moyenne par chasseur durant les 2 jours de chasse):
 - a. sangliers - longueur défenses jusqu'à 13,99 cm,
 - b. cervidés: biches et faons de cerf, daines et faons de daim, chevrettes et chevrillards
 - prélèvement nuisibles: renards, blaireaux et chiens viverrins.
3. Taxe de tir pour prélèvement de sanglier, longueur de défenses supérieure à 13,99 cm:
 - défenses, longueur de 14,00 à 15,99 cm - 1 320,-
 - défenses, longueur de 16,00 à 20,00 cm - 1 680,- + 60,- (pour chaque 1mm au dessus de 16 cm)
 - défenses, longueur supérieure à 20,00 cm - 4 080,- + 72,- (pour chaque 1mm au dessus de 20 cm)
4. Taxe de tir pour prélèvement de cerf, poids de ramure supérieur à 3,99 kg:
 - de 4,00 à 4,49 kg - 2 500 ,-
 - de 4,50 à 4,99 kg - 3 000 ,-
 - de 5,00 à 5,99 kg - 3 300 ,- + 12,- pour chaque 0,01 kg au dessus de 5,00 kg
 - de 6,00 à 6,99 kg - 4 450 ,- + 28,- pour chaque 0,01 kg au dessus de 6,00 kg
 - de 7,00 à 7,99 kg - 7 200 ,- + 35,- pour chaque 0,01 kg au dessus de 7,00 kg
 - 8 kg et plus. - 11 100 ,- + 50,- pour chaque 0,01 kg au dessus de 8,00 kg
5. Prélèvement au total (moins que 1 animal de grand gibier en moyenne par chasseur durant les 2 jours de chasse) le tarif de la formule est réduit de 400 zł.
6. Pour extension du séjour sur un jour de chasse avec prélèvement de 2 animaux grand gibier non trophées par chasseur et 2 cerf coiffés sélectifs (trophée jusqu'à 3,99 kg) pour le groupe, s'applique un supplément de 2 000,- par personne.
7. Nombre minimum des chasseurs: 10 personnes

Services non énumérées dans la formule seront calculées conformément aux prix indiqués dans une offre tarifaire.

Hébergement

Kwaterna Myśliwska - Nadleśnictwo Rudnik ❁ ❁ ❁

Tel. +48 15 876 15 82

nadleśnictwo.rudnik@lublin.lasy.gov.pl

Adresse

ul. Rzeszowska 153, 37-420 Rudnik

Województwo

podkarpackie

Powiat

nizański

Coordonnées GPS

Dł. geogr. 22° 14' 8"

Sz. geogr. 50° 25' 25"



Kwaterna Myśliwska „Stary Tartak” – Nadleśnictwo Lubartów ❁ ❁ ❁

Tel. (0-81) 855 23 14

Fax (0-81) 855 22 78

lubartow@lublin.lasy.gov.pl

Adresse

Wandzin 68, 21-100 Lubartów

Województwo

lubelskie

Powiat

lubelski

Coordonnées GPS

Dł. geogr. 22° 31' 47"

Sz. geogr. 51° 23' 56"



Direction Régionale de l'Office National des Forêts à Lublin „Bureau de Tourisme de Chasse ROZTOCZE”
Regionalna Dyrekcja Lasów Państwowych w Lublinie „Biuro Turystyki Myśliwskiej ROZTOCZE”
ul. Czechowska 4, 20-950 Lublin,
tel: +48 81 532 70 37, m. +48 570 567 000, e-mail: hunting@lublin.lasy.gov.pl, www.lublin.lasy.gov.pl